

François-Xavier ORTOLI

Le 8 décembre 1975
à Athènes – Université de Pantéion

Voici maintenant sept mois jour pour jour, lors d'une visite officielle en Grèce qui a consacré le resserrement des liens d'association entre votre pays et la Communauté, j'ai eu l'occasion de vous dire, combien je ressentais profondément l'honneur que vous me faisiez en me décernant le titre de docteur "Honoris Causa" de votre grande École.

Je reçois cette distinction avec d'autant plus d'émotion que, je le sais bien, au travers de ma personne, c'est aux Européens que vous avez tenu à apporter le témoignage de votre espoir en l'avenir de l'Europe et de votre confiance dans la Communauté dont vous aspirez à être membre.

C'est cet espoir et cette confiance qui caractérisent aujourd'hui les relations entre la Grèce et la Communauté.

A l'heure où la Communauté est confrontée aux graves répercussions de la crise mondiale, l'attitude de la Grèce vis à vis de l'Europe et notamment son souci de s'engager à nos côtés dans le processus de l'intégration européenne, constitue un double encouragement pour les Européens. Elle leur montre que, bien qu'elle doive être encore et toujours renforcée, l'unité de l'Europe est ressentie à l'extérieur comme une réalité puissante et incontestable.

Elle leur rappelle aussi que les pays avec lesquels l'Europe a entrepris de nouer, depuis sa création, de multiples relations, comprennent ses objectifs et attendent qu'elle continue, dans la mesure où elle le peut, d'intensifier une action qui, pour eux, est bien souvent fondamentale.

Pour tout dire l'attitude de la Grèce conforte puissamment ceux qui pensent que l'Europe est, plus que jamais, nécessaire.

Nécessaire, pourquoi ? C'est ce que je voudrais montrer dans mon intervention. Fondamentalement, en premier lieu, la construction européenne est l'institutionnalisation en système politique irréversible de relations de solidarité entre les pays membres. Or, à quel moment de notre histoire la solidarité des peuples d'Europe a-t-elle été plus nécessaire qu'aujourd'hui ? La crise économique nous frappe tous, à des degrés divers. Ce n'est que par une réaction commune et solidaire que nous la surmonterons.

Deuxièmement, la construction européenne a été conçue pour permettre à l'Europe solidaire de peser le poids qui est le sien dans les affaires du monde. Quand donc a-t-il été plus nécessaire de peser de son poids qu'à une époque où les très grands peuvent être tentés d'user de leur puissance pour régler les grandes questions.

Troisièmement la construction dans laquelle nous sommes engagés doit conduire l'Europe solidaire et puissante à établir de nouveaux rapports avec le tiers monde, fondés sur plus d'équilibre et plus de justice. Quand donc cela a-t-il été plus nécessaire ?

Enfin, quand donc a-t-il été plus nécessaire que soit réaffirmée la vérité fondamentale de la Communauté Européenne, à savoir que la construction européenne n'a de sens que pour une amélioration des conditions de vie matérielle et spirituelle de nos contemporains ?

Que cette Europe solidaire, puissante, ouverte sur les besoins des peuples les plus démunis n'a au fond, comme finalité, que le supplément d'être des Européens ?

La solidarité a toujours été l'idée de base de la construction européenne depuis la CECA où il s'était agi de résoudre un conflit jusqu'alors externe en organisant la solidarité intracommunautaire. Alors qu'il apparaissait impossible de sceller durablement par la voie classique une entente entre la France et l'Allemagne, la méthode imaginée a consisté à créer une puissante imbrication d'intérêts communs afin que toute velléité de différends devienne absolument contraire à la logique des rapports économiques et, dès lors, impossible. Les relations franco-allemandes ont ainsi été absorbées dans un tissu de relations inter-étatiques plus vaste dont le maître mot est la solidarité. Le succès a dépassé les espérances puisque se sont instaurés de véritables rapports d'amitié et de coopération qui, au-delà même de l'évidente nécessité économique de s'entendre, interdisent toute détérioration des relations politiques au sein de l'Europe.

Cette leçon, nous devons la méditer aujourd'hui ; et le succès d'hier, acquis dans des conditions finalement plus difficiles que celles que nous connaissons aujourd'hui, car les blessures saignaient encore, doit tracer le chemin du succès de demain.

La création d'un vaste marché consécutif à l'ouverture des frontières européennes, et la mise en œuvre de politiques communes dans certains des secteurs les plus importants de l'économie et notamment dans l'agriculture, ont en effet accru considérablement les relations d'interdépendance économique entre les pays européens. Désormais, les problèmes économiques se posent en des termes toujours similaires et souvent communs dans tous les états membres, et il n'est plus concevable de les traiter isolément. Les solutions doivent être sinon toujours communes, du moins toujours étroitement coordonnées.

Sans doute les premières années de la Communauté, marquées par la réalisation plus rapide que prévue de l'Union Douanière, ont-elles été celles des progrès rapides et visibles. Dans ces conditions, il était facile de prendre une option claire et sans ambiguïté en faveur des solutions solidaires qui apparaissent les plus efficaces et riches en promesses de succès.

Aujourd'hui, la Communauté doit faire face à une crise qui l'a atteinte avec une force inattendue. Elle s'est notamment traduite par un accroissement du nombre des chômeurs, qui s'élève désormais à près de 5 millions, une baisse de la production industrielle, qui a atteint 11,5% en 1975, un recul de nos exportations de près de 20% en volume entre le premier semestre 1974 et le premier semestre 1975 suivi d'un accroissement considérable du déficit de notre balance commerciale, passé de 3,5 milliards d'unités de compte en 1973 à 15,8 milliards en 1974.

Je ne vous cacherai pas que, devant les premières attaques de la crise, les états-membres ont parfois pensé qu'il était plus efficace d'apporter des réponses nationales à la détérioration de leur situation économique et sociale. L'erreur fondamentale d'une telle démarche est de penser qu'il existe encore des problèmes économiques nationaux alors que, dans un

ensemble d'économies fortement imbriquées, il n'y a plus que des problèmes européens qui doivent, dès lors, être résolus comme tels.

Les réponses nationales ne peuvent être qu'insuffisantes, puisque leur seule ambition est de faire face à une situation de crise qui, pour faire sentir ses effets à l'intérieur de chaque état, ne s'en étend pas moins à la Communauté tout entière. Elles ne peuvent engendrer qu'un rétablissement passager, suivi à plus long terme d'une aggravation de la situation économique et sociale.

Cependant, une fois passée la première phase de désarroi suscitée par la crise, le caractère dérisoire des efforts nationaux est apparu clairement. La Communauté, sous l'impulsion de la Commission, s'est alors orientée vers l'adoption de réponses communes qui permettent seules de prendre efficacement la mesure des problèmes.

Ces solutions élaborées ensemble demeurent encore trop peu nombreuses, mais elles ont déjà permis d'opposer un front commun aux défis les plus graves. A cet égard, il est certainement trop tôt pour apprécier les résultats des plans de relance adoptés à la fin de l'été dernier dans un esprit de concertation pour un certain nombre d'états-membres. Ils constituent cependant un exemple significatif d'une volonté affermie d'agir ensemble, dans un esprit d'étroite collaboration avec la Commission.

Cette Europe solidaire que nous voulons, nous la voulons pour qu'elle puisse exprimer sa personnalité dans le monde et pour qu'elle puisse prendre sa juste place dans les grands débats internationaux.

Ce n'est point-là vouloir adopter un point de vue de confrontation. Bien au contraire, la Communauté a toujours agi, et entend continuer à le faire, dans le sens du relâchement des tensions et de la solution pacifique et discutée des problèmes auxquels tous sont confrontés. Pas davantage la Communauté n'a-t-elle la prétention de régler seule les difficultés actuelles qui, par leur ampleur, dépassent bien évidemment ses possibilités d'action isolée.

Cela dit, il n'en reste pas moins que l'Europe ayant ses intérêts propres doit nécessairement avoir sa politique propre et les moyens de l'exprimer. Ses intérêts propres, ils naissent de sa situation géographique et de sa structure économique. Il est clair par exemple que, plus que tout autre, elle a intérêt à ce que la paix règne dans la zone de la Méditerranée. De même, sa pauvreté relative en matières premières et en énergie font qu'elle ne peut pas avoir la même position que les pays qui sont de véritables continents et qui ont de ce fait une liberté d'action, une aisance de mouvements, que nous n'avons pas.

Ses intérêts propres, l'Europe a commencé, je suis heureux de le constater, d'en faire le soubassement d'une politique propre. Cette politique, elle s'exprime d'abord dans les grandes enceintes économiques internationales, tout d'abord dans le GATT, mais aussi progressivement au fonds monétaire et à l'OCDE. Elle s'exprime aussi, de plus en plus, dans la grande enceinte politique mondiale qu'est l'organisation des Nations Unies. Le poids et l'influence de la Communauté lors de la 7ème Session spéciale de l'Assemblée Générale ont été remarqués et, je dois le dire, réconfortants. Elle s'exprime enfin, au travers du mécanisme de coopération politique, sur toutes les questions d'actualité. Patiemment, mais infatigablement, nos gouvernements s'efforcent de définir des positions communes et de les exprimer au nom de la Communauté tout entière.

Je ne me fais pas d'illusions: il faudra beaucoup de temps car il ne faut pas se cacher que les intérêts de nos pays membres sont parfois divergents ou souvent vus comme divergents. Mais le mouvement est lancé, et il est tellement conforme à la logique des choses que je pense qu'il continuera et s'amplifiera.

Notre Communauté, solidaire à l'intérieur et rassemblée vis à vis de l'extérieur doit être présente, et est présente, dans le grand débat de la fin du siècle, je veux dire le débat avec les pays moins développés pour la définition d'un équilibre plus rationnel et plus juste.

Les données nouvelles de l'économie mondiale et la généralisation du phénomène d'inflation ont entraîné une aggravation de la situation de certains des pays en voie de développement qui se trouvaient déjà être les plus pauvres d'entre eux. L'illustration la plus significative de cette détérioration consiste sans doute en l'augmentation du déficit commercial global de ces pays qui est passé de 18 milliards de dollars en 1973 à 40 milliards en 1974.

Les répercussions de la crise se sont cependant fait sentir d'une manière très différente dans les pays producteurs de pétrole et de matières premières et dans ceux qui ne détiennent aucune richesse naturelle. Pour les uns s'offrent des chances d'accélérer leur industrialisation. Pour les autres la charge des importations s'accroît d'année en année alors que les exportations demeurent stagnantes. Dans un monde qui désormais évolue plus vite que les prévisions les mieux ordonnées, ce sont peut-être les seules données certaines de la carte économique du monde, telle qu'elle se présentera dans un proche avenir.

Or, dans cette situation, et alors même qu'elle connaissait sur le plan interne les difficultés les plus graves de son histoire, la Communauté n'a cependant pas hésité à conclure la convention de Lomé qui représente la réponse d'ensemble la plus complète, la plus ambitieuse, et sans doute la plus généreuse aux problèmes du développement. La convention de Lomé constitue à cet égard un des grands moments d'une nouvelle phase de relations extérieures de la Communauté, et l'affirmation éclatante d'une option, d'ailleurs déjà concrétisée auparavant à maintes reprises, en faveur d'une politique active de solidarité vis à vis de l'extérieur. Alors que, pour reprendre une expression qu'employa si souvent Arnold Toynbe, "L'histoire se met de nouveau en mouvement", la Communauté, pour faire face plus efficacement aux bouleversements d'aujourd'hui et aux incertitudes de demain, s'emploie en effet à accroître les liens de solidarité qui exigent d'être renforcés tant sur le plan communautaire que vis à vis de l'extérieur.

Mais la Communauté ne s'en est pas tenue à la convention de Lomé. Elle s'est employée à définir pour elle-même et à proposer à ses partenaires des réponses nouvelles et hardies aux problèmes du développement dans le monde.

Trois types de mécanismes ont ainsi été considérés pour tenter d'apporter une réponse à des problèmes étroitement imbriqués et qui conditionnent le développement des pays du tiers monde.

En premier lieu, il s'agit d'essayer de donner aux pays producteurs de matières premières une meilleure garantie de revenus stables leur permettant de s'engager dans la voie d'un développement économique et harmonieux. Il s'agirait de s'inspirer du système dit stable, inauguré dans la convention de Lomé, pour voir s'il est possible de l'étendre à certains produits et à certains pays.

La Communauté s'efforce, en second lieu, de favoriser le développement économique des pays du tiers monde en encourageant la transformation sur place des matières premières. Elle a entrepris de modifier le contenu de sa politique commerciale, qui, dans une conception classique, se résume pour l'essentiel en de simples problèmes de réduction tarifaires, en faisant une véritable politique, de coopération économique et industrielle. Cette conception d'une politique commerciale orientée vers l'apport d'une aide directe à l'économie du pays partenaire n'est d'ailleurs pas totalement nouvelle pour la Communauté, puisque les premiers

accords d'association conclus comportaient également tout un éventail de dispositions relatives à l'assistance financière et technique. Cependant, ce volet relatif à la coopération occupe aujourd'hui la place la plus importante dans les accords que la Communauté s'efforce de conclure tant avec les pays du Maghreb que dans le cadre de l'approche globale méditerranéenne. La conclusion d'opérations triangulaires associant les capitaux des pays producteurs et les connaissances technologiques européennes, récemment concrétisée par un accord conclu entre la Commission et la Banque Arabe pour le développement économique de l'Afrique, témoigne évidemment de la préoccupation de la Communauté de contribuer à l'accession des pays du tiers monde à l'aide industrielle.

La Communauté s'efforce enfin d'assurer des débouchés pour la production industrielle des pays du tiers monde en améliorant d'année en année un système de préférences généralisées qu'elle est la première à avoir adopté, et en lançant, en faveur des productions des pays en voie de développement, des actions de promotion auxquelles elle entend consacrer, pour l'année à venir, près de 3,5 millions d'unités de compte.

Tout cet ensemble d'actions en faveur de l'industrialisation est cependant d'un secours bien faible pour les pays les plus démunis qui sont avant tout confrontés aux problèmes de subsistances. La Communauté s'emploie donc, afin de faire face aux situations les plus urgentes, à développer un programme d'aide alimentaire qui, depuis 1968, a porté sur près de 550 millions d'unités de compte. En outre, elle a alloué, aux pays les plus touchés par la crise économique des crédits d'un total de 250 millions de dollars, dont le quart environ a été mis à la disposition du fonds spécial des Nations Unies, et auquel il faut ajouter une aide du même montant fournie directement par les pays membres de la Communauté.

Cette Europe solidaire, puissante, ouverte aux nécessités des pays moins favorisés par la nature ou par l'histoire, nous voulons enfin qu'elle soit une Europe pour les hommes. Car, pour paraphraser l'Évangile, à quoi sert de conquérir le monde si l'on vient à perdre son âme.

L'âme de l'Europe c'est la Démocratie et c'est la libération de l'homme. C'est une âme qui s'est formée ici même dans ce berceau de la démocratie, dans cette terre de démocratie retrouvée.

Pour la démocratisation de la Communauté, nous avons encore à faire, mais nous venons d'accomplir un pas très important à Rome, il y a quelques jours, en fixant une date pour l'élection du Parlement Européen au suffrage universel. Je pense que cette décision est capitale, car elle fixe le moment à partir duquel, par la dynamique de la représentation populaire, les problèmes de l'Europe vont enfin devenir plus proches des Européens, et où en sens inverse, les inspirations des peuples de l'Europe pourront s'exprimer directement.

Cela, toutefois, c'est ce que, dans la terminologie de la science politique, on dénomme la " démocratie formelle ».

Il faut plus, et la Communauté doit s'employer avec ténacité à définir, puis à mettre en œuvre, un mode de vie spécifiquement européen, difficile à définir avec précision, mais qui représente sans conteste une voie moyenne entre les exigences d'une société de consommation et les aspirations à une meilleure qualité de vie, à une plus grande justice sociale, et à une répartition des richesses plus équitable. Une des actions les plus ambitieuses entreprises par la Communauté pour édifier une " Europe des hommes " consiste dans la création d'un fonds Régional Européen réponse aux déséquilibres entre les zones régionales et centrales de la Communauté, mais aussi tentative pour vivifier les régions en créant un véritable tissu de relations humaines.

Un bon nombre d'actions entreprises par la Communauté Européenne ressortent de cette même préoccupation, telle l'édification d'une politique sociale complète et réaliste, dont la Communauté s'efforce actuellement d'étendre les avantages les plus significatifs aux travailleurs migrants, et qui attaque aussi bien les problèmes de l'emploi que ceux des conditions de vie, ainsi que les efforts entrepris pour développer une politique de l'environnement, ou pour prendre en compte les intérêts des consommateurs.

Monsieur le Recteur, Mesdames, Messieurs, voici l'Europe que nous voulons faire. Nous n'avons pas dévié d'une ligne, depuis le début de nos ambitions. Et c'est depuis le début que la Grèce a compris qu'il y avait une pensée révolutionnaire appuyée sur puissante volonté politique.

C'est avec la Grèce, qu'en 1961 a été signé le premier accord d'association. La Grèce, maintenant, a demandé d'adhérer à la communauté. Je vois dans ces deux démarches, à 14 ans d'intervalle, mais séparés par une période bien sombre, le signe que les chemins de la Grèce et de l'Europe cesseront d'être parallèles pour se joindre un jour que chacun espère proche.

Les manifestations comme celle d'aujourd'hui contribueront à ce rapprochement. Je vous suis reconnaissant. Je crois que l'Europe et la Grèce doivent vous en remercier.